

## RECHERCHE

### Pfizer arrête les recherches sur Alzheimer... Pourtant, nous pouvons et nous allons gagner la lutte contre Alzheimer.



Le géant pharmaceutique Pfizer arrête ses recherches sur la maladie d'Alzheimer. L'annonce a fait l'effet d'une bombe auprès de l'opinion publique. Le coup est dur à encaisser pour les personnes atteintes de démence. Les patients se sentent abandonnés à leur sort, les scientifiques sont déçus voire fâchés. Comment vont se poursuivre les recherches vers une médication? La solution viendra de la communauté toute entière.

Toutefois, certains signes nous donnent de l'espoir. L'Europe a annoncé qu'elle consacrerait 21 millions d'euros aux recherches, Bill Gates (fondateur de Microsoft) met personnellement 100 millions de dollars à disposition des recherches sur Alzheimer.

Les scientifiques spécialistes du cerveau du monde entier s'acharment à chercher de nouvelles pistes. Ils ne recherchent pas seulement comment ralentir Alzheimer, mais aussi comment détecter la maladie plus rapidement. Les recherches sur Alzheimer entrent à présent dans une nouvelle phase captivante. Les étapes importantes qui se profilent à l'horizon pourraient être révolutionnaires. Le talent et la volonté sont présents, mais les chercheurs ne peuvent y arriver seuls. Ils comptent sur notre responsabilité à tous: un financement stable et de longue durée de la part des pouvoirs publics, des entreprises et des privés.

Nous devons d'urgence, tout comme au temps de la 'guerre contre le cancer', avec entretemps 10 fois plus de fonds que pour les recherches sur Alzheimer, mener le même combat contre Alzheimer et la démence. Grâce aux investissements considérables dans la recherche sur le cancer, certains cancers sont à l'heure actuelle, moyennant un diagnostic et une intervention rapide, gérables et même guérissables. Dans les années 80, nous pensions que le sida était une punition de Dieu, nous ne connaissions absolument rien du VIH. Entretemps, une importante collecte de fonds a permis de trouver des remèdes contre cette maladie.

Alzheimer est une maladie très complexe. Certains mécanismes sous-jacents à la maladie restent incompris des chercheurs. Cette maladie a un impact énorme au niveau de la société. Une maladie qui, si nous ne réagissons pas de manière forte et si les investissements ne suivent pas, engendrera un tsunami parmi les nouveaux patients. D'ici 2050, nous estimons que le nombre de cas passerait à 100 millions au niveau mondial.

Au cours des 10 dernières années, nous avons enregistré une grande avancée au niveau de la compréhension fondamentale de la maladie. Nous, ainsi que le Prof. Bart De Strooper, sommes convaincus que d'ici 5 à 10 ans, et à condition d'obtenir les fonds nécessaires, il existera une pilule contre la maladie d'Alzheimer.

Nous devons considérer la décision de Pfizer comme inacceptable et ce au niveau communautaire. Il est d'une importance capitale que les recherches scientifiques se poursuivent d'urgence, elles doivent être soutenues avec bien plus de moyens et elles doivent être stimulées.

Le défi est de taille, mais la réponse est très simple: l'abandon n'est pas une option!



## Sommaire

### RECHERCHE

- Pfizer arrête les recherches sur Alzheimer... Pourtant, nous pouvons et nous allons gagner la lutte contre Alzheimer.

### ACTUALITÉS

- Message sincère et plein d'espoir pour l'an neuf
- Le nouveau droit successoral – en avant-première

### BOURSES 2017

- La Fondation Recherche Alzheimer finance 12 projets de recherche pour un montant total de 1.485.000 eur !

### QUESTION DES LECTEURS

- Combien de patients en Belgique sont atteints de la maladie d'Alzheimer et combien le sont au niveau mondial ?

## Message sincère et plein d'espoir pour l'an neuf



**Le Prof. Bart De Strooper (KU Leuven - UK Dementia Research Institute/ Londres)**

*L'espoir de trouver des remèdes contre Alzheimer n'a jamais été aussi grand. La maladie d'Alzheimer est enfin sortie des tabous et nous devons à présent mobiliser tous les moyens pour s'attaquer à cette maladie.*



**Le Prof. Eric Salmon (Cyclotron Research Center, Université de Liège)**

*Les concepts dans la maladie d'Alzheimer évoluent beaucoup ces derniers temps, notamment avec les progrès des biomarqueurs, et la recherche en est certainement le moteur. Nous tenons dès lors à vous remercier très sincèrement pour l'aide que vous pouvez apporter à nos programmes de recherches fondamentales et appli-*

*quées. Nos jeunes chercheurs peuvent ainsi mener leurs études à bien et vous permettez à nos chercheurs seniors de tester des hypothèses novatrices. Nous vous souhaitons une bonne année 2018 et nous nous engageons à promouvoir les projets de haute qualité de nos chercheurs les plus brillants. Encore un grand merci.*



**Andrea Croonenberghs (Présentatrice, comédienne, actrice de cinéma et chanteuse)**

*Depuis que j'ai vu ce que pouvait faire la maladie d'Alzheimer auprès d'une personne que j'appréciais, ma maman, mon attention a été attirée par un titre en tête d'un article parlant positivement des recherches sur la maladie. Parce que vous espérez ardemment pour celui ne sachant pas qu'une*

*épée de Damoclès lui pend sur la tête, qu'un remède sera trouvé rapidement. Nous lisons sans cesse des articles pleins d'espoir mais il reste encore indubitablement des montagnes à déplacer. Que les projets de recherche financés par la Fondation Recherche Alzheimer soient innovateurs cette année encore!*



**Wilfried Nys (Directeur de la Fondation Recherche Alzheimer)**

*En 2018 encore, la fondation continuera à lutter contre Alzheimer. Nous nous faisons un devoir de (continuer à) investir à fond dans la recherche pour vaincre cette maladie. Il est de notre devoir de trouver une solution, peut-être encore pour notre génération, mais certainement pour les générations futures. Ensemble, grâce à votre aide, nous vaincrons Alzheimer!*

## Le nouveau droit successoral – en avant-première

A partir du 1er septembre 2018, le nouveau droit successoral sera d'application. L'un des plus grands changements réside dans le fait que le testateur dispose de plus de liberté et de plus de flexibilité. A partir du 1er septembre de cette année, vous pourrez en tant que parent, léguer la moitié de vos avoirs en faveur de qui vous le souhaitez, sans tenir compte du nombre d'enfants. Dès lors, nous vous recommandons vivement de relire votre testament au cas où vous en auriez établi un et de le transmettre à qui de droit. Si vous n'avez pas encore rédigé de testament, et que vous avez l'intention de le faire dans un avenir proche, nous ne pouvons que vous recommander de prendre en compte les nouvelles dispositions relatives au nouveau droit successoral.

Un autre changement important du droit successoral réside dans l'impact qu'il génère sur les donations faites par le passé. Après votre décès, chaque héritier devra considérer les donations qu'il ou elle a reçu de votre part comme acompte sur son héritage, celles-ci reviennent dans la répartition de l'héritage. C'est ce qu'on appelle la technique du 'rapport'. Dans le système actuel, le rapport de la valeur des biens immobiliers se fait le jour de la répartition. Le rapport de biens mobiliers comme une somme d'argent ou un portefeuille de valeurs mobilières se fait sur base de la valeur du jour de la donation.

Dans le nouveau droit successoral, cette différence du rapport des donations de biens mobiliers et immobiliers est supprimée. A partir du 1er septembre de cette année, le rapport des donations tant pour les valeurs mobilières qu'immobilières se fait sur base de la valeur du jour de la donation. Cette valeur sera indexée suivant l'index des prix à la consommation jusqu'au jour du décès.



Un troisième changement important réside dans le fait que la réserve pour les parents est supprimée. Concrètement, qu'est-ce que cela signifie: dans le système actuel, lorsqu'un enfant décède avant ses parents et que lui-même n'a pas d'enfants, l'héritage ou la réserve retourne aux parents. Dans le nouveau système, il n'y a plus de réserve pour les parents.

La réserve du conjoint survivant lui reste acquise sous la nouvelle législation. Celui-ci jouira encore de l'usufruit de la moitié de l'héritage et au minimum de l'usufruit du logement familial et du mobilier y afférent.

Ceci n'est qu'un bref aperçu du nouveau droit successoral qui prendra cours au 1er septembre 2018.

Vous en saurez plus dans nos prochaines lettres d'informations. Un nouvel impôt sur l'héritage (ou de nouveaux tarifs des droits de successions) verra le jour. Ce nouvel impôt n'est pas encore en vigueur. Il s'agit d'une matière régionale, les tarifs pourront donc varier que l'on soit en Flandres, en Wallonie ou à Bruxelles. Nous vous communiquerons ces nouveaux tarifs des droits de succession dans nos prochaines lettres d'informations.

## La Fondation Recherche Alzheimer finance 12 projets de recherche pour un montant total de 1.485.000 eur !

### PROJETS STANDARD



**Christine Bastin** (Université de Liège)  
Projet: Testing the cognitive function affected by pathology in the perirhinal cortex in preclinical Alzheimer's disease.

Montant : 150.000 EUR



**Winnok De Vos** (Universiteit Antwerpen)  
Projet: Madmaps. Multimodal whole-brain staging in tauopathy mouse models.

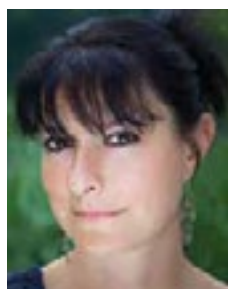
Montant : 125.000 EUR



**Laurence Ris** (Université de Mons)  
Projet: Trace amine associate receptor 1 (TAAR1) as a new target for the treatment of cognitive dysfunction in Alzheimer disease.

Montant : 150.000 EUR (\*)

(\*) avec le soutien du fonds 'Aline' et fonds 'A.B.' géré par la Fondation Roi Baudouin



**Nathalie Pierrot** (Université Catholique de Louvain)  
Projet: How pharmacological activation of RXR nuclear receptors can modulate neuronal activity?

Montant : 125.000 EUR



**Steven Verhelst** (KU Leuven)  
Projet: Elucidation of the binding sites of gamma-secretase modulators.

Montant : 150.000 EUR



**Debby Van Dam** (Universiteit Antwerpen/Born-Bunge Instituut)  
Projet: GPCR dimerization in AD: From brain expression to therapeutic potential

Montant : 135.000 EUR



**Philip Van Damme** (KU Leuven – VIB)  
Projet: The role of lysosomal dysfunction in frontotemporal dementia caused by progranulin mutations.

Montant : 150.000 EUR



### PROJETS PILOT

**Marine Bretou** (KU Leuven – VIB)  
Projet: Role of ARF6 in PSEN1 mediated endo-lysosomal defects

Montant : 75.000 EUR (\*)

(\*) avec le soutien du Gouvernement Flamand



**Roosmarijn Vandenbroucke** (Universiteit Gent – VIB)  
Projet: Choroid plexus-derived extracellular vesicles in Alzheimer's disease.

Montant : 150.000 EUR



**Sara Calafate** (KU Leuven – VIB)  
Projet: Dissecting a pathological framework for Alzheimer's disease at the circuit-level

Montant : 75.000 EUR (\*)

(\*) avec le soutien du Gouvernement Flamand



**Rik Vandenberghe** (KU Leuven)  
Projet: Preclin AD\_2.0 : Longitudinal changes in beta amyloid load and in gene expression profiles in preclinical Alzheimer's disease.

Montant : 125.000 EUR



**Melvin Yesid Rincon Acelas** (KU Leuven – VIB)  
Projet: Tailored AAV delivery systems that boost production of anti-BACE1 nanobodies for effective treatment of Alzheimer's disease

Montant : 75.000 EUR (\*)

(\*) avec le soutien du Gouvernement Flamand



# QUESTION DES LECTEURS

## Combien de patients en Belgique sont atteints de la maladie d'Alzheimer et combien le sont au niveau mondial ?

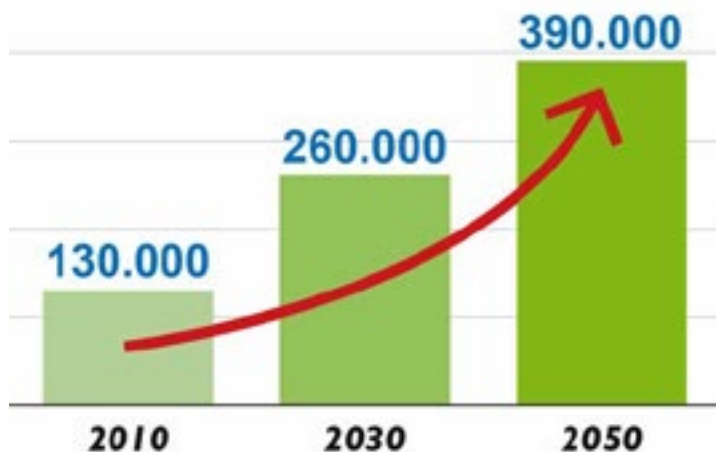
Il n'existe hélas pas de banque de données centrale en Belgique répertoriant ces chiffres. Mais si nous extrapolons les diverses études menées dans les pays limitrophes au niveau de la Belgique, nous pouvons en tirer les conclusions réalistes suivantes :

- Nombre de personnes atteintes de démence : +/- 190.000
- Nombre de personnes atteintes d'Alzheimer (\*) : +133.000  
(\* Alzheimer est dans 70% des cas la forme de démence la plus répandue, suivie de Parkinson, la démence LewyBody,...
- Le nombre de personnes atteintes de démence précoce est estimé à moins de 10.000.

Au niveau mondial, on dénombre actuellement 47,5 millions de personnes souffrant de l'une ou l'autre forme de démence. Si nous prenons en compte le même pourcentage de patients atteints d'Alzheimer, le nombre passe de suite à un bon 33,25 millions !

Si nous ne parvenons pas à mettre un frein à cette croissance constante de nouveaux patients, l'Organisation mondiale de la Santé craint que ces chiffres aient doublés d'ici 2030 et même triplés d'ici 2050.

Il est donc primordial d'arrêter ce tsunami. Ceci ne pourra se faire que si chacun d'entre nous apporte sa petite pierre à l'édifice au niveau de la recherche. Car seule la recherche est porteuse



Découvrez aussi notre site web : [www.stopalzheimer.be](http://www.stopalzheimer.be)



**Vos dons de 40 euros et plus à la Fondation Recherche Alzheimer sont fiscalement déductibles.**

**Appelez :**  
02 424 02 04

**Visitez :**  
[www.stopalzheimer.be](http://www.stopalzheimer.be)

**Envoyez :**  
[info@stopalzheimer.be](mailto:info@stopalzheimer.be)

**Soutenez :**  
IBAN: BE29 2300 0602 8164